



Bruxelles, le 1.4.2014
COM(2014) 163 final

ANNEXES 1 to 3

ANNEXES

à la

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil

portant création d'un visa d'itinérance et modifiant la convention d'application de l'accord de Schengen ainsi que les règlements (CE) n° 562/2006 et (CE) n° 767/2008

ANNEXES

à la

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil

portant création d'un visa d'itinérance et modifiant la convention d'application de l'accord de Schengen ainsi que les règlements (CE) n° 562/2006 et (CE) n° 767/2008

ANNEXE I

1 	<p>Formulaire de demande Visa Schengen d'itinérance (visa de type T) Ce formulaire est gratuit</p>				<p>PHOTO</p>
<p><i>Les données renseignées dans les cases 1 à 3 doivent correspondre à celles figurant sur le document de voyage.</i></p>					
<p><input type="checkbox"/> Demande de visa d'itinérance <input type="checkbox"/> Demande de prolongation d'un visa</p>					
1. Nom(s) [nom(s) de famille]				PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
2. Nom(s) de naissance [nom(s) de famille antérieur(s)] (x)				Date d'introduction de la demande:	
3. Prénom(s) (x)				Numéro de la demande de visa:	
4. Date de naissance (jour-mois-année)		5. Lieu de naissance	7. Nationalité actuelle		Demande introduite <input type="checkbox"/> auprès d'un consulat <input type="checkbox"/> auprès d'un prestataire de services extérieur <input type="checkbox"/> auprès d'un intermédiaire commercial <input type="checkbox"/> auprès de l'autorité compétente pour prolonger le visa
		6. Pays de naissance	Nationalité à la naissance, si différente:		
8. Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		9. État civil <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (Veuve) <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)			
10. Autorité parentale/tuteur légal (pour les mineurs): Nom, prénom, adresse (si différente de celle du demandeur) et nationalité				Nom: <input type="checkbox"/> Autres	
11. Numéro national d'identité, le cas échéant				Responsable du dossier:	
12. Type de document de voyage <input type="checkbox"/> Passeport ordinaire <input type="checkbox"/> Passeport diplomatique <input type="checkbox"/> Passeport de service <input type="checkbox"/> Passeport officiel <input type="checkbox"/> Passeport spécial <input type="checkbox"/> Autre document de voyage (à préciser)				Documents présentés: <input type="checkbox"/> Document de voyage <input type="checkbox"/> Moyens de subsistance <input type="checkbox"/> Invitation <input type="checkbox"/> Moyens de transport <input type="checkbox"/> Contrat de travail	
13. Numéro du document de voyage		14. Date de délivrance	15. Date d'expiration	16. Délivré par	

¹ Aucun logo n'est requis pour l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

17. Adresse du domicile et adresse électronique du demandeur		Numéro(s) de téléphone	<input type="checkbox"/> Autres:
18. Résidence dans un pays autre que celui de la nationalité actuelle <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Autorisation de séjour ou équivalent° / Numéro:..... Date d'expiration:.....			
19. Profession actuelle			
20. Nom, adresse et numéro de téléphone de l'employeur. Pour les étudiants, adresse de l'établissement d'enseignement			<u>Valable:</u> du: au:
21. Objet(s) principal(aux) du voyage: <input type="checkbox"/> Tourisme <input type="checkbox"/> Affaires <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Recherche <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)			<u>Nombre de jours:</u>
22. États(s) membre(s) de destination / En cas de prolongation de visa, État(s) membre(s) dans lequel/lesquels le demandeur a prévu de se rendre		23. État membre de la première entrée: En cas de demande introduite sur le territoire correspondant à l'espace Schengen, État membre dans lequel le demandeur se rend en premier lieu en faisant usage du visa d'itinérance: En cas de prolongation de visa, État membre dans lequel le demandeur a prévu de se rendre ensuite (le cas échéant):	
24. Permis de travail dans l'État membre compétent (si nécessaire) Numéro: Validité:		25. Durée du séjour prévu / En cas de prolongation de visa, durée du séjour supplémentaire: Indiquer le nombre de jours:	
26. En cas de prolongation de visa, numéro du visa d'itinérance à prolonger:			
27. Empreintes digitales relevées précédemment aux fins d'une demande de visa Schengen, y compris d'un visa d'itinérance <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Date, si elle est connue			
28. Date d'arrivée prévue dans l'espace Schengen (sans objet en cas de prolongation de visa)		29. Date de départ (définitif) prévue de l'espace Schengen	
30. Nom et prénom de la ou des personnes qui invitent dans le ou les États membres. À défaut, nom d'un ou des hôtels ou adresse(s) temporaire(s) dans le premier État membre dans lequel le demandeur a prévu de se rendre			
Adresse et adresse électronique de la ou des personnes qui invitent/du ou des hôtels/du ou des lieux d'hébergement temporaire		Téléphone et télécopieur	
31. Nom et adresse de l'entreprise/organisation hôte		Téléphone et télécopieur de l'entreprise/organisation	
Nom, prénom, adresse, téléphone, télécopieur et adresse électronique de la personne de contact dans l'entreprise/organisation			
32. Les frais de voyage et de subsistance durant votre séjour sont financés			

<input type="checkbox"/> par vous-même		<input type="checkbox"/> par un garant (hôte, entreprise, organisation), veuillez préciser <input type="checkbox"/> visé dans la case 29 ou 30 <input type="checkbox"/> autres (à préciser)	
Moyens de subsistance <input type="checkbox"/> Argent liquide <input type="checkbox"/> Chèques de voyage <input type="checkbox"/> Carte de crédit <input type="checkbox"/> Hébergement prépayé <input type="checkbox"/> Transport prépayé <input type="checkbox"/> Revenus tirés d'un contrat de travail valable <input type="checkbox"/> Autre (à préciser):		Moyens de subsistance <input type="checkbox"/> Argent liquide <input type="checkbox"/> Hébergement fourni <input type="checkbox"/> Tous les frais sont financés pendant le séjour <input type="checkbox"/> Transport prépayé <input type="checkbox"/> Autre (à préciser):	
33. Données personnelles du membre de la famille qui est ressortissant d'un État membre de l'UE ou de l'EEE, ou de la Confédération suisse			
Nom		Prénom(s)	
Date de naissance	Nationalité	Numéro du document de voyage ou de la carte d'identité	
34. Lien de parenté avec un ressortissant d'un État membre de l'UE ou de l'EEE, ou de la Confédération suisse <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Petit-fils ou petite-fille <input type="checkbox"/> Ascendant à charge			
<i>Je suis informé(e) que les droits de visa ne sont pas remboursés si le visa / la prolongation de visa est refusé(e).</i>			
<i>Applicable si l'objet du voyage est professionnel:</i> <i>Je suis informé(e) que le permis de travail délivré dans le (premier) État membre compétent ne tient pas lieu de permis de travail dans d'autres États membres (si nécessaire).</i> <i>Applicable si le demandeur réside dans un État membre à la date de l'introduction de sa demande:</i> <i>Je suis informé(e) qu'en faisant usage du visa d'itinérance, je pourrais perdre le droit de résider dans l'État membre qui m'a délivré le visa de long séjour ou le titre de séjour.</i>			
<i>En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographier et, le cas échéant, de prendre mes empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, seront communiquées aux autorités compétentes des États membres et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa.</i> <i>Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'annulation, d'abrogation ou de prolongation de visa, seront saisies et conservées dans le système d'information sur les visas (VIS) pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler les visas aux frontières extérieures et dans les États membres, aux autorités compétentes en matière d'immigration et d'asile dans les États membres aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire des États membres, aux fins de l'identification des personnes qui ne remplissent pas ou plus ces conditions, aux fins de l'examen d'une demande d'asile et de la détermination de l'autorité responsable de cet examen. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités désignées des États membres et à Europol aux fins de la prévention et de la détection des infractions terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi qu'aux fins des enquêtes en la matière. L'autorité compétente pour le traitement des données est [...].</i> <i>Je suis informé(e) de mon droit d'obtenir auprès de n'importe quel État membre la notification des données me concernant qui sont enregistrées dans le VIS ainsi que de l'État membre qui les a transmises, et de demander que les données me concernant soient rectifiées si elles sont erronées ou effacées si elles ont été traitées de façon illicite. À ma demande expresse, l'autorité qui a examiné ma demande m'informerait de la manière dont je peux exercer mon droit de vérifier les données à caractère personnel me concernant et de les faire rectifier ou supprimer, y compris des voies de recours prévues à cet égard par la législation nationale de l'État concerné. L'autorité de contrôle nationale dudit État membre [coordonnées] pourra être saisie des demandes concernant la protection des données à caractère personnel.</i> <i>Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande ou l'annulation du visa s'il a déjà été délivré, et peut entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit de l'État membre qui traite la demande.</i> <i>Je m'engage à quitter le territoire des États membres avant l'expiration du visa, si celui-ci m'est délivré. J'ai été informé(e) que la possession d'un visa n'est que l'une des conditions de l'entrée sur le territoire européen des États membres. Le simple fait qu'un visa m'ait été accordé n'implique pas que j'aurai droit à une indemnisation si je ne remplis pas les conditions requises à l'article 5, paragraphe 1, du code frontières Schengen et que l'entrée m'est par conséquent refusée. Le respect des conditions d'entrée sera vérifié à nouveau au moment de l'entrée sur le territoire européen des États membres.</i>			

Lieu et date	Signature (pour les mineurs, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal):
--------------	--

ANNEXE II

FORMULAIRE TYPE POUR NOTIFIER LES MOTIFS DE REFUS, D'ANNULATION, D'ABROGATION OU DE NON-PROLONGATION D'UN VISA D'ITINÉRANCE



2

REFUS / ANNULATION / ABROGATION / NON- PROLONGATION D'UN VISA D'ITINÉRANCE

Madame/Monsieur _____,

- L'ambassade/le consulat général/le consulat/[autre autorité compétente] de _____ à _____;
- [Autre autorité compétente] de _____;

a/ont

- examiné votre demande de visa d'itinérance;
- examiné votre visa d'itinérance, numéro: _____, délivré le: _____ [jour/mois/année];
- examiné votre demande de prolongation de votre visa d'itinérance;

Le visa a été refusé Le visa a été annulé Le visa a été abrogé La demande de prolongation a été refusée

La présente décision est fondée sur le(s) motif(s) suivant(s):

1. le document de voyage présenté est faux/falsifié
2. l'objet et les conditions du séjour envisagé / prolongé n'ont pas été justifiés
3. vous n'avez pas fourni la preuve que vous disposez de moyens de subsistance suffisants pour la durée du séjour envisagé / prolongé ou de moyens pour le retour dans le pays d'origine ou de résidence, au moyen de fiches de salaire ou de relevés bancaires couvrant les 12 mois précédant la date de la demande, et/ou de documents

² Aucun logo n'est requis pour l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

- justificatifs qui démontrent réellement que, pendant votre séjour, vous acquerez légalement des moyens financiers suffisants
4. vous n'avez pas été en mesure de démontrer de manière crédible que vous avez l'intention de séjourner sur le territoire de plusieurs États membres sans séjourner sur le territoire de l'un de ces États membres plus de 90 jours sur toute période de 180 jours
 5. vous avez fait l'objet d'un signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen (SIS)
par (mentionner l'État membre)
 6. un ou plusieurs États membres estiment que vous représentez une menace pour l'ordre public, la sécurité nationale ou la santé publique, au sens de l'article 2, point 19, du règlement (CE) n° 562/2006 (code frontières Schengen), ou pour les relations internationales d'un ou plusieurs des États membres
 7. vous n'avez pas présenté d'éléments attestant que vous êtes titulaire d'une assurance-maladie adéquate couvrant tous les risques normalement assurés pour les ressortissants des États membres dans lesquels vous avez prévu de vous rendre
 8. les informations communiquées pour justifier l'objet et les conditions du séjour envisagé / prolongé ne sont pas fiables
 9. votre volonté de quitter le territoire des États membres avant l'expiration du visa n'a pas pu être établie
 10. l'abrogation du visa a été demandée par le titulaire du visa³.

Remarques complémentaires:

.....

Vous avez le droit de former un recours contre la décision de refus/d'annulation/d'abrogation/de non prolongation d'un visa.

Les règles applicables en cas de recours contre la décision de refus/d'annulation/d'abrogation/de non prolongation d'un visa sont énoncées dans: (mention du droit national)

.....

Autorité compétente auprès de laquelle un recours peut être formé: (coordonnées):

.....

Des informations sur la procédure à suivre peuvent être obtenues auprès de/à l'adresse suivante: (coordonnées):

.....

Tout recours doit être formé dans un délai de: (indication du délai).....

Date et cachet de l'ambassade/du consulat général/du consulat/du service chargé du contrôle des personnes/de l'autre autorité compétente:

Signature de l'intéressé(e)⁴

³ Le droit de recours ne s'applique pas en cas d'abrogation de visa pour ce motif.

⁴ Si requise par le droit national.

ANNEXE III

Statistiques annuelles sur les visas d'itinérance

1. Les données suivantes sont communiquées à la Commission pour chacun des lieux où les États membres délivrent des visas d'itinérance, dans le délai fixé à l'article 9, paragraphe 2, à l'aide des modèles communs fournis par la Commission:
 - nombre de visas d'itinérance demandés
 - nombre de visas d'itinérance délivrés, ventilés comme suit:
 - nombre de visas d'itinérance délivrés pour un séjour autorisé inférieur à 180 jours
 - nombre de visas d'itinérance délivrés pour un séjour autorisé supérieur à 180 jours
 - nombre de visas d'itinérance non délivrés parce que le visa a été refusé; les données intéressant les décisions de refus seront ventilées par motif de refus
 - nombre de recours formés contre une décision de refus
 - nombre de décisions confirmées après un recours
 - nombre de décisions infirmées après un recours
 - nombre de visas délivrés dans le cadre d'accords de représentation
 - nombre de prolongations de visa d'itinérance demandées
 - nombre de prolongations de visa d'itinérance accordées
 - nombre de prolongations de visa d'itinérance refusées
2. Des données mondiales sur les demandes de visas d'itinérance sont également communiquées, ventilées par nationalité des demandeurs.
3. Si des données ne sont pas disponibles ou pas pertinentes pour une catégorie particulière ou un pays tiers, la cellule reste vide et aucune autre mention n'y est inscrite.